

Facteurs à long terme

Éducation

Le maintien de normes d'instruction élevées est, bien sûr, essentiel à la croissance et à la prospérité à long terme du pays. Il y a aussi beaucoup d'avantages à « vendre » à l'étranger nos services d'enseignement afin d'attirer au Canada des étudiants étrangers de haut niveau. Ceux-ci établissent en effet des liens solides avec le Canada pendant leur séjour ici et, bien souvent, ils reviennent pour s'établir et investir chez nous. Lors de la mission d'Équipe Canada en Corée, aux Philippines et en Thaïlande, en janvier 1997, 60 des quelque 500 participants canadiens à cette mission étaient des représentants de nos universités, de nos collèges et même de nos conseils des écoles publiques; ces personnes souhaitaient accroître les inscriptions d'étudiants de ces pays dans nos établissements d'enseignement et cherchaient à conclure des contrats de recherche. Voilà qui est assez révélateur.

Parmi tous les étudiants étrangers au Canada, 60 % viennent de l'Asie-Pacifique. En 1994, 90 000 étudiants étrangers ont contribué pour une somme de 2 à 3 milliards de dollars à l'économie canadienne et ont aidé à créer 19 000 emplois. Les économies florissantes d'Asie taxent au maximum leurs infrastructures d'éducation, de formation et de perfectionnement des ressources humaines, sans compter que bon nombre d'étudiants de ces pays tiennent absolument à faire leurs études dans un environnement francophone ou anglophone. C'est là une excellente occasion pour le Canada de répondre à cette demande de cours universitaires de premier, deuxième et troisième cycles et de cours de formation spécialisée que peuvent offrir les écoles de gestion des affaires internationales, les collèges communautaires, les écoles de langues publiques et privées, ainsi que le secteur privé. Ces cours peuvent être donnés au Canada aussi bien qu'en Asie. Les Asiatiques font des affaires avec des gens qu'ils connaissent bien et en qui ils ont confiance. En se faisant mieux connaître auprès de la prochaine génération de décideurs asiatiques, les Canadiens auront un avantage compétitif lorsqu'ils feront des affaires en Asie.

En avril 1995, le gouvernement du Canada en coopération avec la Fondation Asie-Pacifique du Canada (FAPC) a créé un réseau de Centres d'éducation canadiens (CEC) afin de promouvoir les possibilités d'éducation et de formation au Canada. Actuellement, les CEC de

Kuala Lumpur, Taïpei, Séoul, Hong Kong, Singapour, Djakarta, Bangkok, New Delhi, Mexico et Canberra apportent une aide professionnelle aux institutions reconnues d'éducation et de formation pour commercialiser leurs programmes en vue d'attirer au Canada des étudiants étrangers qui acquittent la totalité des frais de scolarité. Un CEC à Beijing ainsi que les autres centres apportent aussi des marchés de formation de groupes et de sociétés. On compte plus de 210 participants : tous les principaux collèges, universités, institutions de formation linguistique, conseils scolaires au niveau secondaire, écoles secondaires privées et instituts de formation. Le réseau de CEC, filiale en propriété exclusive de la FAPC, a déjà permis de beaucoup augmenter le nombre des étudiants étrangers recrutés. Par exemple, en Corée, les permis de séjour pour étudiant sont passés de 800 en 1993 à 8 000 en 1996, et ces chiffres ne comprennent pas les centaines d'étudiants qui viennent au Canada pour faire des études de courte durée (moins de trois mois). Le maintien et l'expansion de ce réseau revêtent une importance stratégique en favorisant la création de liens avec le Canada dans le domaine de l'éducation et en contribuant à établir les relations à long terme qui sont nécessaires pour effectuer des échanges commerciaux durables avec l'Asie.

Immigration des gens d'affaires

Le Programme d'immigration des gens d'affaires a été officiellement reconnu dans la Loi sur l'immigration de 1976 et son règlement d'application adopté en 1978, qui établissait les catégories d'immigrants « entrepreneur » et « travailleur autonome » ainsi que leurs critères de sélection respectifs. Le programme d'immigration des investisseurs, établi en 1986, a été modifié récemment. L'immigration de gens d'affaires est une importante source de capitaux de placement pour le Canada et elle représente 10 % des flux d'immigration. En 1996, sur un total de 225 313 immigrants, 10 % entraient dans une des catégories du Programme d'immigration des gens d'affaires (5 % avaient été reçus en qualité d'entrepreneurs, 3 %, en qualité d'investisseurs et 2 %, en qualité de travailleurs autonomes). En 1995, près de 3 000 entrepreneurs immigrants ont investi 435 millions de dollars et créé 12 850 emplois; 1 400 investisseurs immigrants ont investi 607 millions de dollars et